

## SITUATION EN COLOMBIE

### Halte à la répression et solidarité internationale avec le peuple colombien

Un mouvement de protestations et de grèves de grande ampleur secoue la Colombie depuis le 28 avril dernier. Si cette mobilisation, dans la continuité de celles de novembre 2019 et 2020, a déjà entraîné le retrait de la Réforme Fiscale du gouvernement Duque et la démission du ministre des finances Alberto Carrasquilla, la répression qui s'abat sur le peuple colombien en lutte est terrible. Selon différentes organisations de droits humains présentes sur le terrain, le résultat de l'intervention de la police et de l'armée serait à ce jour de 31 morts, une dizaine de cas de violences sexuelles, plus de 500 détenu.e.s, plus de 800 blessé.e.s et de multiples disparitions, menaces et agressions contre des défenseur.e.s des droits humains.

Après six jours de grève continues, le Comité de Grève National rassemblant les syndicats et organisations progressistes du pays ne désarme pas. Il appelle à intensifier la mobilisation en réponse aux atrocités commises par le gouvernement. Le comité, dont nos camarades de la CUT Colombie, de la CTC et de la CGT Colombie font parties, rappelle les objectifs centraux : les Garanties et Libertés Démocratiques, les garanties constitutionnelles pour la mobilisation et la protestation, démilitarisation des villes, fin des massacres et punition des responsables, et, de même, le démantèlement de l'ESMAD (police répressive responsable de nombreux meurtres).

Le Comité exige en outre la mise en place immédiate d'un Plan d'Urgence résumé en six points :

1. Retrait de la loi sanitaire 010 et renforcement d'une vaccination massive
2. Un revenu de base pour tous équivalent au salaire minimum mensuel
3. Une politique de défense et de subventions de la production nationale (agricole, industrielle, artisanale, paysanne)
4. La gratuité complète de l'éducation
5. Fin des discriminations liées au genre, à la sexualité ou à l'ethnie
6. Fin des privatisations et abrogation du décret 1174 (récente réforme du travail portant atteinte aux droits fondamentaux et voyant les règles en vigueur en matière de sécurité sociale, de travail et de retraites violées).

Le Comité National de Grève rappelle que les ressources pour répondre à ces demandes se trouvent dans les prêts de la Banque de la République, l'utilisation des réserves internationales, la renégociation de la dette extérieure, l'élimination des exonérations fiscales pour les grands capitaux individuels et les grandes entreprises nationales et étrangères, les contrôles sur l'évasion fiscale, les paradis fiscaux et la corruption.

Les institutions françaises et européennes ne peuvent garder le silence face à la violence de l'État colombien et aux graves abus contre les droits humains dans le pays.

La CGT appelle à la solidarité internationale avec le peuple colombien, pour la fin immédiate de la répression et l'application des revendications du Comité National de Grève.

La CGT appelle l'ensemble de ses organisations et de ses adhérent.es à se joindre aux rassemblements de solidarité.